



www.consultingbymdp.com

Elaboration d'une stratégie touristique du territoire

| Phase 3 – Fin d'étude

TRACES TPI
TOURISME, LOISIRS ET TERRITOIRES
CABINET-CONSEIL



Date : Sept. 2022
N° affaire MDP : 20211725
Réf. Document : 22TEC0531A
Contact : VQ

- Définir une stratégie partagée de développement touristique du territoire à court et moyen terme
 - Décliner les orientations en plan d'actions pluriannuel sur 5 ans
 - Prioriser une thématique des actions avec chiffrage prévisionnel et moyens humains à mobiliser
 - Favoriser l'orientation régionale : un tourisme « bienveillant »
- Agir simultanément sur les 3 aspects traditionnels du développement dit « durable »
 - L'économie – revitalisation
 - L'environnement – ressourcement
 - Le social – qualité de vie / emploi

Phase 1 : Diagnostic dynamique du territoire

Phase 2 : Définition des orientations et objectifs stratégiques

Phase 3 :
Déclinaison de la stratégie en plan d'actions détaillé et opérationnel 5 ans

En résumé, la stratégie c'est...

- Faire du tourisme un réel **levier de développement économique** du Pays Voironnais tout en s'appuyant sur la structuration d'une offre de loisirs de proximité.
- Le Pays Voironnais est un **territoire d'accueil**, pour se retrouver et rayonner, **permettant de fixer des séjours à proximité et alentour**
- L'augmentation des nuitées, de la durée moyenne et des retombées locales :
 - Priorité n°1 : **l'hébergement**
 - Priorité n°2 : **les filières touristiques** : affaires / « familles sportives » / Savoir-faire
 - Priorité n° 3 : **les flux & mobilités**
- Une organisation du service tourisme en adéquation avec les grands axes de la stratégie et les priorités, et qui rassemble les parties prenantes autour de ses objectifs

Méthodologie de la phase 3

La phase 3 est la déclinaison opérationnelle de la stratégie adoptée en fin de Phase 2 (CoPil).

Elle consiste à :

- Création de l'arborescence des fiches (AR)
- Elaboration des fiches action (plusieurs AR techniciens / élus)
- Benchmark
- Entretien avec des personnes ressources de la CAPV (DRH et DGA Attractivité et proximité)
- Réunion avec le Service tourisme et les élus (5/09)



Les objectifs de la stratégie touristique

- | Rappel des objectifs
- | Les outils développés (fiches action)

Les objectifs d'une stratégie touristique

Ligne directrice : l'hébergement (Axe 1)

Fixer une ligne directrice en matière d'aménagement et de développement touristique

Thématiques d'intervention (Axes 2 et 3)

- Lister les grandes actions et les thématiques d'intervention

Arbitrage (tous les axes)

- Permettre d'arbitrer et de hiérarchiser certaines réflexions en cours

Feuille de route du service (Axe 4)

- Donner une feuille de route au service tourisme qui permette son évolution et son adaptation progressive aux enjeux de la stratégie

Gouvernance (Axe 4)

- Proposer un cadre de gouvernance qui permette l'appropriation, le partage et le suivi de la stratégie dans le temps

CAPV : 9 fiches actions & une feuille de route

- Contexte / constats
- Objectifs de l'action / résultats attendus
- Description de l'action
- Territoires concernés
- Mise en œuvre / pilotage
- Freins et blocages potentiels
- Facteurs clés de succès
- Evaluation de l'action
- Budget prévisionnel estimatif / sources de financement
- Calendrier prévisionnel
- Liens / benchmark / cadre législatif



L'arborescence des actions

Axe 1 : Développer l'hébergement touristique comme levier majeur

Gérer les datas et informations issues du terrain de manière proactive et régulière, en particulier pour l'hébergement, notamment grâce à la TS

Faire émerger de nouveaux projets durables (privés / publics), en lien avec les communes (urbanisme / projets) & les filières

Qualifier l'offre existante (classement, labels, charte, formation, bonnes pratiques, services...)

Axe 2 : Structurer / faire émerger 3 filières dans un objectif de durabilité

Capitaliser sur le tourisme d'affaires

Travailler la cible des familles sportives

Structurer autour d'un fil rouge une stratégie de valorisation des savoir-faire, qui reflète leur richesse et leur diversité : recensement, valorisation, storytelling associé, promotion, ...

Axe 3 : Aménager et mettre en réseau les espaces, sites et itinéraires de loisirs

Rendre lisible et mettre en tourisme l'offre d'itinéraires & d'itinérances (V63, boucles, schéma Isère, VAE, VTT, pédestre, équestre,...)

Intégrer les besoins touristiques dans le schéma de transports & mobilités du territoire (aménagements manquants, cohérence entre les horaires...)

Définir un schéma d'aménagement « Destination Paladru »

Axe 4 : adapter les missions du service et la gouvernance

Faire vivre la stratégie du tourisme au sein des instances de la CAPV

Adapter l'organisation, les missions, les ressources et le régime juridique du service

Faire évoluer la stratégie d'accueil au sein des lieux d'accueil du territoire

Sensibiliser les acteurs du territoire au tourisme : CAPV (transversalité), élus et habitants

Animer le réseau des acteurs du tourisme dans l'esprit du PV (objectifs prioritaires, durabilité, ...)

→ Ajuster le marketing territorial (promo/comm°) aux grandes lignes de la stratégie et développer les outils adaptés (année 2/3)

2



Les enjeux principaux

- | La ligne directrice (Axe 1)
- | Les thématiques d'intervention (Axes 2 et 3)
- | Les arbitrages (transversal axes 1 à 3)

Axe 1 : l'hébergement au cœur (ligne directrice)

- **Affirmer l'hébergement au cœur de la stratégie de développement, sur tout le Pays Voironnais,** en lien avec les territoires, les stratégies, points forts et projets en cours (ex. véloroute des 5 Lacs, patrimoine industriel, gastronomique ou PAH, etc...)
- S'inscrire dans la continuité et renforcer les actions engagées précédemment

➤ 1 ETP pour cet axe

- Gérer les datas et informations issues du terrain de manière proactive et régulière, en particulier pour l'hébergement
- Faire émerger des nouveaux projets durables, en lien avec les communes (PLU*) et les filières : viser au moins 1 établissement « déclencheur de séjour » sur un principe hybride
- Qualifier l'offre existante



Axe 1 – Arbitrage : le bâti

Dans la volonté de faire émerger rapidement une nouvelle offre, originale et attractive, la CAPV est propriétaire de 2 bâtiments à Charavines. Tous les projets ne pouvant être poussés en même temps, il s'agira de choisir entre : bâtiment du SPAC (école de voile) / Maison des vannes

- Le bâtiment du SPAC nous semble plus indiqué pour l'émergence d'un projet rapide. Il s'adapterait à un concept « hybride »
- La maison des vannes pourrait bénéficier d'un accompagnement du type de celui qui a été fait pour le bâtiment « Mille pas ».

SPAC

Potentiel avéré en matière d'hébergement touristique (1200 m² en bord de lac)

Bâtiment en état moyen
Pas de stationnement

Maison des vannes

Un emplacement stratégique
Réhabilitation ou démolition

Plusieurs projets ont déjà été refusé sur cette parcelle
Travaux lourds : 4 étages (725m²) en site classé

Axe 1 – Rappel : centre / école de voile « SPAC »

- L'établissement occupe un terrain arboré d'environ 1200 m² en bord de lac, avec un accès direct via une terrasse en plateforme. Il est situé entre le Bois d'amour et la plage de Charavines, à 550m du rond-point.
- Un projet hôtellerie / loisirs avait été imaginé en 2017*, avec comme base :
 - Une ouverture du projet d'avril à octobre en continu et une ouverture complémentaire éventuelle pour des réservations en clientèle groupes».
 - Une capacité de 10 chambres.
 - Une prise en compte des recettes « hébergement », « restauration – bar » et des activités de loisirs complémentaires, avec séminaires.
 - Un investissement autour de 1,3M€ HT
- L'étude* de cette époque soulignait :
 - Une bâtisse en bon état (hors couverture) ne présentant pas de caractéristiques architecturales remarquables.
 - Des aménagements et équipements intérieurs obsolètes.
 - Pas de parking à proximité

*Rapport intermédiaire d'étude « Hôtel Action » - Mars 2017



Axe 1 – Rappel : la « maison des vanes »

- La maison dite « des vanes », un ancien hôtel sur 4 étages (SP 725m²) en site classé. Parcelle d'environ 2 000m² jusqu'au lac, jouxtant les parcelles occupées par Natura Vélo. La réhabilitation de ce bâtiment a été estimée à 1,4 M€ en 2013.



- Cette maison est située à un emplacement stratégique, au rond-point de Charavines (Office de Tourisme, Natura vélo et plage municipale, parking).
- Aucune destination n'est pour l'instant précisée pour ce bâtiment et/ou son terrain.
- Un 1^{er} projet (2013) de centre de loisir avec hébergement (60 lits / 3 classes), autour d'1M€, a été abandonné faute de consensus politique.
- Un 2^{ème} projet (202/21), porté par Natura Vélo (investissement privé >1M€), a aussi été écarté par la commune. Il s'agissait de créer un nouveau bâtiment dans un esprit bois/écologique, avec salles de formation, séminaires, espace vélo, restauration, expositions.



Axe 1 - exemple : l'hébergement comme levier majeur

Exemples d'hébergements « hybrides »



Hotel Base Camp Lodge Bourg-St-Maurice, Mountain Hostel Vaujany, Hüb Grenoble, ...

Axe 1 : l'hébergement comme levier majeur

○ Répartition géographique de l'axe 1 :

| Actions de l'axe 1 | L'ensemble du territoire | Valdaine | Vallée de l'Isère | Chartreuse (dont Voiron) | Tour du Lac |
|---|--|--|--|---|--|
| 1.1 - Gérer les datas et informations issues du terrain de manière proactive et régulière, en particulier pour l'hébergement, notamment grâce à la TS | Tous | | | | |
| 1.2 - Faire émerger de nouveaux projets durables (privés / publics), en lien avec les communes (urbanisme / projets) & les filières | Inventorier les propriétés de la CAPV (voire des communes) / les opportunités dans les PLU / Porteurs de projets à mettre en commun | Tourné tourisme sportif / patrimoine / groupes familiaux | Plutôt pour le tourisme d'affaires / de passage (A6), politique Petite ville de demain (Tullins) | Tourné tourisme sportif / patrimoine / groupes familiaux / affaires | Maison des vannes & le SPAC / tous types de tourisme (dont rando itinérante) |
| 1.3 - Qualifier l'offre existante (classement, labels, charte, formation, bonnes pratiques, services...) | Démarche de classement, "accueil vélo", "bienvenue à la ferme", ... | | | | |

Les autres thématiques et grandes actions (axes 2 & 3)

- La structuration volontariste et ciblée de 3 filières touristiques révélatrices des potentialités spécifiques du Pays Voironnais

Le tourisme d'affaire

- Acquis et incontournable : en partenariat avec le bureau des congrès de GAM
- Travail collaboratif et complémentaire à la dynamique engagée

Le tourisme « pour familles sportives »

- La richesse de l'offre Outdoor / indoor

La découverte des savoir-faire*

- Industrie, métiers, produits locaux...
- Une approche diversifiée, transversale et à l'échelle de la CAPV

L'aménagement

- Coordonné et qualitatif des sites et des itinéraires de loisirs
- Vers un schéma des itinéraires multi-pratiques

*Les « savoir-faire » : s'appuyer sur l'histoire humaine, agricole et industrielle qui s'exprime au travers de lieux, de paysages et de productions de qualité : créer un « fil rouge » qui puisse créer des passerelles :

- savoir-faire agricoles (fermes, productions, marchés),
- culinaires (production, transformation, quelques restaurateurs)
- fleurons industriels (passés / présents)

Axe 2 : Structurer / faire émerger 3 filières durables

○ Répartition géographique de l'axe 2 :

| Actions de l'axe 2 | L'ensemble du territoire | Valdaine | Vallée de l'Isère | Chartreuse (dont Voiron) | Tour du Lac |
|--|--|---|---|---|--|
| 2.1 - Capitaliser sur le tourisme d'affaires | Territoire accessible en voiture, et via les gares depuis Grenoble, Valence et Lyon. | Hébergement, activités | Centr'Alp, St Jean de Chépy, gare de Tullins / Rives / Moirans | Centr'Alp, La Brunerie, gares de Voiron (15 à 20mn) et Voreppe, hôtel Mille Pas, chaînes hôtelières | MALP, Hébergement |
| 2.2 - Travailler la cible des familles sportives | Randonnée pédestre, vélo, itinérance + Projet Véloroute des 5 lacs / valorisation V63, événements sportifs | Chemin de Saint Martin, trail, escalade gorges de Crossey, station multi-rando, ... | Départs de boucles équestres, Tullins, accrobranche dont parcours adaptés PMR | Domaine de la Brunerie - Parc Aventures, espace multi-pratiques, trail, parapente, escalade, départs de boucles équestres | Lac de Paladru - baignade et nautisme, chemin de Saint Martin, trail, départs de boucles équestres |
| 2.3 - Structurer autour d'un fil rouge une stratégie de valorisation des savoir-faire, qui reflète leur richesse et leur diversité : recensement, valorisation, storytelling associé, promotion... | Pays d'Art et d'Histoire, Patrimoine industriel (passé/présent), la gastronomie (AOP noix de Grenoble, St Marcellin, ...) | Biscuiterie Louvat, Brasserie du Val d'Ainan, agri-tourisme, ... | Biscuiterie de Chalais, patrimoine industriel (la Fure...), Centr'Alp, agritourisme | Caves de Chartreuse, marché de Voiron, chocolaterie Bonnat, Antésite, Centr'Alp, Brasserie Chavant, industrie, ... | Grange Dimière (valorisation des productions agricoles), restaurants, marché de Charavines, MALP |

Axe 3 : arbitrages

L'aménagement coordonné et qualitatif des sites et des itinéraires de loisirs nécessite :

- La poursuite de la **structuration d'un schéma des itinéraires multi-pratiques** du Pays Voironnais et le renforcement de sa valorisation en direction des pratiquants
- La bonne prise en compte de la thématique des loisirs et du tourisme **dans le schéma de mobilité du Pays Voironnais / service patrimoine culturel /service patrimoine**
- La conception et la mise en œuvre d'un **schéma concerté d'accueil, d'aménagement et d'équipement** à l'échelle d'un secteur à enjeu spécifique : « Lac de Paladru »

➤ Ces objectifs ont été validés en Comité de Pilotage du 13/09/2022.

Axe 3 – Arbitrage : le bâti « patrimonial »

- L'ouverture du MALP rend pertinent la poursuite du travail sur la mise en tourisme de la **thématique archéologique**.
 - Les investissements consentis pour ce dernier justifient une approche **raisonnée** des aménagements complémentaires. **Le site des fouilles** peut faire l'objet d'un aménagement léger mais permanent de type site d'interprétation, en accès libre et exclusivement en extérieur. Les espaces extérieurs seront mis en valeur avec cheminements de déambulation pour des accès piétons, vélo et nautiques (type canoé)
- D'autres éléments de bâti nécessiteront **d'éventuelles interventions** à des fins de sécurisation, de conservation ou de mise en valeur paysagère, sans ouverture au public (travail inter- services)
 - CAPV ou compétence PAH
 - 3 à 5 sites à identifier à l'échelle du Pays (tour Barral, tour de Clermont, ...)
 - Sécurisation et conventionnement



Axe 3 – Arbitrage : les plages de Paladru

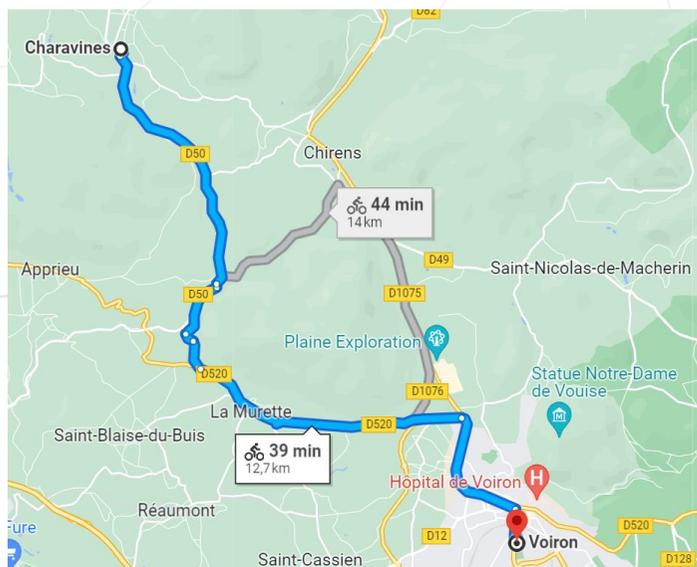
- Le projet de création d'une **plage à Bilieu** s'inscrit en cohérence avec la stratégie de développement touristique et à ce titre doit être poursuivi.
- De manière plus générale, **l'amélioration et la coordination des sites de baignade** est un enjeu fort pour le développement touristique, dans le contexte foncier actuel. A ce titre il serait pertinent d'envisager à moyen et long terme une offre des plages du Lac de Paladru :
 - Complémentaire
 - Articulée et homogène
- Le Label Pavillon Bleu ?
 - Un **objectif de qualité**
 - Un cahier des charges commun à toutes les plages
 - De nombreux critères à respecter dans les thématiques de l'éducation à l'environnement, la gestion de l'eau, l'environnement général et la gestion des déchets.
 - Mais un investissement humain conséquent
- Station classée



➤ Le CoPil reconnaît que ce n'est pas une priorité malgré l'intérêt.

Axe 3 – Les voies cyclables

- Le **jalonement** d'une liaison V63 / ViaRhôna et d'une parallèle pour la véloroute des 5 lacs, via Saint-Geoire-en-Valdaine est également à inscrire à l'agenda
- La **mise en sécurité d'un tour du lac cyclable** est une priorité, en privilégiant la création d'une voie en site propre, en attendant les retours du Département
- Liaison Paladru / Voiron pour valoriser la Fure



↑ 47 m · ↓ 257 m



Axe 3 : Aménager et mettre en réseau les espaces, sites et itinéraires de loisirs

○ Répartition géographique de l'axe 3 :

| Actions de l'axe 3 | L'ensemble du territoire | Valdaine | Vallée de l'Isère | Chartreuse (dont Voiron) | Tour du Lac |
|--|---|---|---|---|--|
| 3.1 - Rendre lisible et mettre en tourisme l'offre d'itinéraires & d'itinérances (V63, boucles, schéma Isère, VAE, VTT pédestre, équestre,...) | Connexion entre itinéraires, création de liaisons, édition de cartes multi-pratiques, valorisation sur le web et les applications mobiles | Création de circuits gravel et VVTAE, offre équestre, itinérances | Création de circuits running et marche nordique, boucle à vélo et connexion V63 | Renforcement de l'offre trail et VTT, offre équestre et itinérance | Renforcement de l'offre en balades faciles et circuits d'interprétation |
| 3.2 - Intégrer les besoins touristiques dans le schéma de transports & mobilités du territoire (aménagements manquants, cohérence entre les horaires...) | Mise en œuvre d'un outil de data-visualisation des outils de mobilités à l'échelle du pays / développement global de l'offre | Renforcement des connexions avec les secteurs de Voiron/Paladru | Développement de circuits touristiques gares à gares | Développement de l'offre intermodale depuis Voiron, notamment la gare | Renforcement des connexions avec Voiron / Développement de pôles d'accueil et de stationnement |
| 3.3 - Définir un schéma d'aménagement "Destination Paladru" | - | - | - | - | Action spécifique |



Les traductions

- | La feuille de route du service
- | Les enjeux de gouvernance

Les missions et l'organisation du service tourisme

- La stratégie touristique retenue doit s'intégrer dans les missions et l'organisation du service tourisme

une **ligne directrice** qui permet de hiérarchiser les actions

L'adaptation des **actions quotidiennes** du service au projet

un **PPI à 5 ans** et un budget/feuille de route annuelle

L'ajustement maîtrisé des **ressources humaines** nécessaires

L'évolution des **profils de poste** de l'équipe

Le choix du **régime juridique** de l'exercice de la compétence

un **cadre de gouvernance élargi**

- **Le choix du maintien de la régie** à court et moyen terme car il n'est pas un frein majeur à la mise en œuvre de la stratégie (hébergement/aménagement/mobilité/accueil)
- La stabilisation de l'enveloppe RH permanente sur **12 ETP** (= 1 de plus sur l'hébergement), sous réserve du transfert de certaines missions sur des services ressource (équiv. 1 ETP)
- La consolidation d'un poste de direction/pilotage/management/animation assisté d'un appui technico-administratif
- La mutation et l'adaptation **progressive** d'une partie des métiers pour répondre aux évolutions du tourisme et des priorités de la stratégie
- Le recentrage des missions/actions sur la thématique « touristique » en cohérence avec les autres services/politiques publiques existantes au sein du Pays Voironnais
- L'émergence de 3 pôles sous l'égide de 3 référents
 - Pôle Equipements, Ingénierie & développement
 - Pôle Accueil et Information (avec 2 antennes Voiron et Paladru)
 - Pôle Promotion et communication
- La structuration d'un PPI doublé d'une programmation budgétaire de fonctionnement pluriannuelle

La localisation du service et des bureaux d'accueil

- La mise en réflexion de l'évolution de deux espaces d'accueil Voiron/Paladru aux fonctions repensées
 - Un espace « Chartreuse/Voiron » en cœur de ville ou sur le site des Caves de Chartreuse, avec une évolution de l'offre d'accueil
 - Un espace « Paladru » avec deux scénarios envisageables
 - Soit un espace « comptoir des activités » APN/Boutique sur le site de Charavines (saisonnier) – avec un relais d'information présente sur le MALP
 - Soit un espace d'accueil à part entière sur le site du MALP

<https://www.eturisme.info/8-offices-de-tourisme-qui-ont-ose-le-changement/>
<http://officedetourismedufutur.fr/inspiration/>



- Un comité de suivi de la stratégie touristique interne à la CAPV (VP et conseiller délégué, Direction service et référents des pôles, DGA + invités internes selon ODJ) sur un rythme de 3 à 4 réunions annuelles
- Comité partenarial : Comité de suivi + partenaires institutionnels sur un rythme annuel
- Club des socio-professionnels du tourisme sur rythme semestriel (consultation, information, contributions, échanges)
- Conseil d'exploitation de la régie OT (statutaire) associant élus du territoire et représentants des socios (suivi de l'activité de la régie)
- Réunion annuelle sur la thématique tourisme au sein du Conseil de développement



NOS DOMAINES D'EXPERTISE: Aménagement / Transport par câble / Tourisme / Environnement
Urbanisme / Développement durable / Finance et Performance / Lab & workshop.



Merci de votre attention

www.consultingbymdp.com
+33 (0)4 76 90 20 60

